



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
Du 19 février 2019**

**Étaient présents :** DALIMIER L. (65) – HUET M. (67) – BERNARD-GELY A. (74) – ZARROUATI O. (77) – MOCKLY D. (80) – LAURENT C (82) – ANGLES B. (84) – POMMELLET P.-E. (84) – VALENTINY M. (84) – DUTHU B. (85) – MIESZALA J.-C. (85) – VITSE L. (88) – VOISIN J.-B. (88) – HEYDEMANN C. (94) – DANIEL L. (96) – DESSILLONS S. (01) – PLOQUIN X. (07) – IOOSS N. (10) – GONTHIER A. (12) – GERONDEAU C. (57) – BILLES-GARABEDIAN L. (83) – BEGON-LOURS J.-P. (62) – STIERLE Y. (65) – DEMAY Y. (77).

**Membres excusés ayant donné pouvoir :** FREROT A. (77) – LAHOUD M. (83).

---

Bruno Angles ouvre la séance du conseil d'administration du 19 février. Il signale qu'Eric Labaye, invité, retenu, rejoindra en cours de séance et indique que l'ordre du jour en tient compte pour placer le point relatif à la stratégie de l'École en dernier point de l'ordre du jour.

**1) Procès-verbal du conseil du 20 novembre 2018.**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2) Bal de l'X 2019.**

Yves Demay commente la fiche du dossier. Celle-ci souligne l'enjeu fort du bal 2019 à Versailles. La préparation de la soirée se poursuit, sans difficulté majeure. Les recettes comportent le sponsoring Renault, et les ventes. A la date du conseil, les ventes réalisées sont encourageantes, même s'il est encore trop tôt pour préjuger du résultat final.

**3) Colloque AX- association des anciens élèves de l'École nationale d'administration (AAEENA).**

Dominique Mockly fait le point des discussions avec les interlocuteurs désignés de l'AAEENA.

Il y a déjà eu plusieurs réunions et l'établissement d'un consensus sur un projet de thème a été délicat, ce qui a conduit à repousser la date possible du printemps 2019 à l'automne 2019.

Le colloque pourrait se tenir au CESE (Palais d'Iena) le 10 octobre sur le thème : *Etat 4.0, dans un monde de ruptures, changer pour une société durable.*

Dominique Mockly demande l'avis du conseil.

Antoine Gonthier demande que le colloque soit ouvert et souhaite un effort tout particulier vers les jeunes. De plus, il exprime une inquiétude sur la date.

Dominique Mockly confirme la volonté de faire un colloque ouvert et l'attention portée aux plus jeunes. Il explique que la date est imposée par le délai qui a été nécessaire pour définir les grandes lignes du colloque.

Le conseil approuve le projet de colloque.

#### 4) Colloque AX-HEC alumni

Anne Bernard-Gély expose qu'un groupe s'est réuni pour préparer ce projet de colloque. Le groupe a exprimé le souhait que les groupes X soient plus associés à la préparation des colloques, ce qui nécessite une plus forte anticipation sur les thèmes. Aussi est-il suggéré de choisir, non seulement le thème du colloque 2019, mais aussi celui du thème 2020.

Pour 2019, le groupe propose « *Conscience sociétale ou carrière, faut-il choisir ?* »

Ce sujet est d'actualité compte tenu du manifeste étudiant, de la montée en puissance de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et les discussions dans le cadre du projet de loi PACTE, et enfin, du développement des carrières dans l'économie sociale et solidaire.

Pour 2020, le thème proposé serait « L'énergie du XXIème siècle ».

Après des discussions, le conseil approuve le thème 2019 et adopte l'idée de définir le thème 2020 très amont. Ce thème sera à décider lors d'un prochain conseil.

#### 5) Grand Magnan 2019

La préparation du Grand Magnan 2019 est copilotée par Nicolas Siwertz et Antoine Gonthier.

Antoine Gonthier fait le point de préparation du projet.

Le Grand Magnan aura lieu le 25 mai, et commencera par la cérémonie de présentation au drapeau et de passation de celui-ci.

Après le déjeuner, il est prévu des parcours thématiques (sport, enseignement, recherche, entrepreneuriat, vie des élèves). En deuxième moitié d'après-midi, les participants se retrouveraient pour une conférence débat. Pascal Canfin, de WWF France a donné son accord de principe. Le Grand Magnan se terminerait par un cocktail dans l'esprit d'un afterwork.

Yves Demay indique qu'il y a des difficultés avec l'Ecole, d'une part sur le thème de la conférence, d'autre part pour l'identification et la construction détaillée des parcours.

Bruno Angles demande une co-construction du projet avec l'Ecole et une convergence harmonieuse.

Laurent Dalimier propose que l'assemblée générale soit couplée avec le Grand Magnan. Cela pourrait être prévu pour 2020.

Dominique Mockly indique que c'est la pratique d'ENSTA ParisTech alumni.

#### 6) Point annuel sur les groupes X

Laurent Daniel fait un bref état des lieux. La charte qui a été approuvée en 2018 par le conseil est entrée en vigueur et est acceptée par les groupes. D'assez nombreux groupes ont fait parvenir un bref compte rendu de leur activité 2018, même si on est très loin de l'unanimité.

La perspective des travaux à la Maison des polytechniciens pose une question de locaux pour certains groupes et Laurent Daniel plaide pour qu'une solution soit trouvée pour aider ces groupes.

Enfin Laurent Daniel fait part d'une initiative co-construite avec la KES : les Apér'orientation. Le concept est basé sur la rencontre, à l'Ecole, entre des jeunes anciens et des élèves, autour d'un thème professionnel.

Le conseil approuve et le félicite.

#### 7) Immobilier : point de situation

Jean Baptiste Voisin rappelle qu'il y a deux projets immobiliers : un projet à la Maison des polytechniciens, un projet à la Boite à Claque.

Le projet à la Maison des polytechniciens se déroule comme prévu (permis de construire obtenu, dossiers de consultation des entreprises presque finalisés, début des travaux prévu en juillet 2019, réouverture de l'activité commerciale de la Maison des polytechniciens à compter de juin 2020).

*A ce moment Eric Labaye rejoint la réunion.*

Pour le projet, rue Descartes, à la boîte à claques, il y a plusieurs étapes qui restent à franchir.

Le permis de construire est en cours d'examen. Il pourra être accordé après une délibération du conseil de Paris approuvant un déplacement sur la parcelle de la zone classée « espaces verts ». Pour le projet, et le déplacement de la zone classée « espaces verts », une enquête d'utilité publique est en cours. Les premiers avis formulés auprès du commissaire enquêteur semblent aller dans le sens d'un avis favorable.

Il faut aussi que le statut de la propriété soit fixé. Pour cela, il faut une modification de l'attribution de la Galerie de Navarre qui passera du périmètre MESRI au périmètre du ministère des Armées et une décision d'affectation des locaux pour 50 ans à l'Ecole polytechnique. Ces documents sont attendus pour le 15 mars 2019.

Enfin, Jean Baptiste Voisin rappelle que le conseil de l'AX a approuvé, en février 2018, un projet de convention quadri partite pour fixer les grandes lignes du fonctionnement futur du centre de conférence. Jean Baptiste Voisin souligne qu'il serait bon de faire aboutir cette convention rapidement.

Eric Labaye rappelle toute l'importance de ce projet pour l'Ecole polytechnique. C'est l'occasion de réaffirmer son implantation parisienne.

Il estime que la priorité c'est l'affectation des locaux à l'Ecole polytechnique et la réalisation des travaux. Le fonctionnement pourra être examiné ultérieurement.

Plusieurs membres du conseil soulignent la nécessité d'avancer et l'intérêt qu'il y a, à se baser sur un texte qui a été construit et approuvé, il y a plus d'un an, certes avec l'ancienne présidence de l'Ecole.

## **8) Immobilier : déménagement de la délégation générale**

Yves Demay explique que le projet de travaux rue Descartes ne peut pas se faire sans déménagement de la délégation générale.

Le calendrier n'apparaît pas encore complètement clair.

Néanmoins, il est possible qu'un tel déménagement soit à prévoir pour l'été 2019.

Yves Demay souligne que les personnels ne peuvent pas changer de lieu de travail sans le respect des procédures d'information et de consultation. De plus, il y a des contrats de fonctionnement du site à résilier, d'autres à créer. Tout ceci ne peut pas se faire sans préavis, et quelques mois semblent le minimum incompressible.

Il conviendrait donc, sans plus attendre, de chercher une solution.

Celle-ci doit permettre à la délégation générale de travailler.

De plus, Yves Demay propose que la solution permette aussi d'installer le secrétariat du GPX, un bureau pour Crédit X-Mines, et une salle pouvant être utilisée par les groupes.

Après discussions, le conseil :

- Donne mandat à Yves Demay pour chercher des solutions, soit par location dans le parc privé, soit par accord avec une entreprise.
- Ne formule pas d'opposition à la couverture complète du besoin large, mais demande que les conséquences budgétaires soient clarifiées
- Décide que cette question devra être présentée à nouveau dans un prochain conseil pour pouvoir prendre les décisions.

## **9) Stratégie de l'Ecole et suites du 7 février**

Bruno Angles informe le conseil de ce que, le 7 février, l'Ecole a reçu la ministre des Armées, Florence Parly, accompagnée de la secrétaire d'état auprès du ministre de l'économie, Agnès Pannier-Runacher.

A cette occasion, la ministre a annoncé le choix du nom Institut Polytechnique de Paris pour la structure de coopération entre l'Ecole polytechnique, l'ENSTA ParisTech, l'ENSAé ParisTech, Télécom ParisTech et Télécom SudParis.

Eric Labaye expose ses priorités stratégiques, pour l'Ecole et l'Institut Polytechnique de Paris.

Les priorités sont nombreuses.

Pour la formation, il faut que les nouveaux cursus deviennent de complètes réussites. L'Institut Polytechnique de Paris portera l'école doctorale et délivrera le grade de docteur. Il délivrera aussi les diplômes nationaux de master. Dans un premier au temps au moins, le bachelor resterait porté par l'Ecole polytechnique pour en assurer le plein succès.

Pour la recherche, le challenge est la visibilité. Il y a des trésors scientifiques trop peu connus et reconnus. Le centre de conférence, rue Descartes, peut d'ailleurs être un actif précieux, pour augmenter le rayonnement international.

En entrepreneuriat, Eric Labaye souligne qu'il y a un doublement du Drahi center qui est en cours.

Eric Labaye estime nécessaire de faire évoluer l'Ecole pour aller vers une organisation agile.

Le schéma directeur immobilier du campus doit être révisé, et la réalisation d'un campus plus accueillant, à la hauteur de l'image nécessaire pour l'Ecole, est une priorité.

La diversité, l'équilibre homme-femme, la place des étudiants internationaux, sont des enjeux clés.

Eric Labaye pense qu'il faut mettre en place une offre intégrée pour les entreprises.

Eric Labaye réaffirme la priorité du rayonnement et de la visibilité internationale.

Enfin, Eric Labaye explique que tout ceci nécessite une augmentation du financement, et en particulier, des ressources propres.

Compte tenu de l'heure, il est décidé de mettre fin au conseil, et de poursuivre par une discussion au cours du diner qui suit le conseil.